

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1505**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien supérieur en gestion technique des espaces industriels et tertiaires

Nouvel intitulé : Chargé de gestion technique des bâtiments tertiaires et industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)	Directeur de l'Institut Régional Universitaire Polytechnique, Directeur de l'IRUP

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200p Méthodes industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Technicien Supérieur en Gestion Technique des Espaces Industriels et Tertiaires est un technicien généraliste, maîtrisant les métiers du génie électrique, du génie climatique et les métiers adjacents (réseaux, surveillance et sécurité). Il possède une vision globale des espaces industriels et tertiaires lui permettant d'intégrer tous ces paramètres.

Il se positionne sur plusieurs types d'activités :

- l'étude des systèmes
- l'installation
- l'exploitation
- la maintenance

Le Technicien Supérieur en Gestion Technique des Espaces Industriels et Tertiaires comprend le fonctionnement des différentes installations et maîtrise les interventions propres aux 'lots techniques' présents dans un espace industriel ou tertiaire (de surface supérieure à 3000 m²) et soumis à une Gestion Technique du Bâtiment.

Les compétences attestées par le titre sont les suivantes : - rédaction d'un cahier des charges contractuels intégrant les éléments de réglementation de normalisation et des règles de l'art

- réponse à des appels d'offre comportant des propositions techniques financières et des indications techniques de fonctionnement
- maîtrise des équipements et installations dans les domaines du chauffage, climatisation, ventilation, distribution électrique, systèmes d'alarme et réseaux VDI (voix données image)
- réalisation des installations d'équipements conformes au plan, au document technique unifié (DTU), règles de l'art
- analyse des données issues de la Gestion Technique du Bâtiment (GTB)
- programmation des automates installés
- diagnostic des pannes et réparation des équipements
- maîtrise la maintenance préventive

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Technicien Supérieur en Gestion Technique des Espaces Industriels et Tertiaires est appelé à travailler à différents niveaux du second œuvre du bâtiment : - en bureau d'étude et conception

- au sein d'entreprises fabricant et/ou installant des éléments techniques
- au sein d'entreprises de maintenance d'éléments techniques
- au sein d'entreprises d'exploitation

Emploi accessible : Technicien supérieur en gestion technique des espaces industriels et tertiaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification portent sur 3 pôles de compétences : - étude des systèmes

- installation
- exploitation et maintenance.

La certification se compose de 3 types d'évaluation :

- l'évaluation de la situation professionnelle au moyen des visites en entreprise et des séances de suivi de projet
- l'évaluation académique, sous forme de contrôle continu au moyen de tests
- l'évaluation finale au travers du mémoire et de la soutenance

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	6 membres dont 3 professionnels
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 06 août 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 03 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 2001 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.irup.com>

Lieu(x) de certification :

IRUP 61, boulevard Alexandre de Fraissinette
BP 369
42050 Saint-Etienne cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Chargé de gestion technique des bâtiments tertiaires et industriels